



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur : Ville de Loudun – 1 rue Gambetta – 86200 Loudun

Type de procédure : marché à procédure adaptée suivant le décret 2016-360 relatif aux marchés publics.

Objet du marché : fourniture de matériels motorisés pour travaux Espaces verts RD.

Caractéristiques principales : acquisition de matériels à motorisations thermique ou électrique.

Mode de dévolution : Allotissement.

Numéros des lots :

- 1- Tondeuse/Faucheuse autoportée pour grandes surfaces
PSE lot 1- Tondeuse / Faucheuse autonome avec commandes à distance
- 2- Tondeuse professionnelle à conducteur marchant
PSE lot 2 – Tondeuse faucheuse à conducteur marchant
- 3- Deux débroussailluses à moteur électrique
PSE lot 3 – Taille haie à moteur électrique
- 4- Bineuse/Sarcluse portative
PSE lot 4 – Souffleur porté à moteur électrique
- 5- Souffleur porté à moteur électrique
- 6- Souffleur sur roues et autotracté
- 7- Tronçonneuse élagueuse à moteur électrique
- 8- Tondeuse électrique de gamme professionnelle, pour conducteur marchant

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères hiérarchisés suivants :

- 1) Valeur technique (60 points)
- 2) Prix des prestations (40 points)

Date de livraison des matériels : dans un délai de 30 jour ouvré, après la notification du marché.

Retrait du dossier de consultation : Mairie de Loudun, 1 rue Gambetta, 86200 LOUDUN ou téléchargement sur : <https://www.marches-securises.fr>

Dépôt du dossier de consultation : Mairie de Loudun, 1 rue Gambetta, CS 60065 86206 LOUDUN Cedex- Service Marchés publics

Date limite de réception des offres : 14 septembre 2018 -12H.

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de :

Madame Céline Poirier (téléphone : 05 49 98 15 38 ou 05 49 98 85 15)

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de :

Monsieur OUDRY Daniel ou TISSEAU Laurent (téléphone : 05 45 49 98 15 38)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 août 2018